

AVIS SYNDICAL



N°27



ÉLECTIONS 2011



28 ans, cela fait 28 ans que l'UNSA-IESSA défend les IESSA. En 1983, le SAPAC est né du sentiment que les autres OS étaient incapables de défendre et promouvoir les intérêts des ESA.



Dès le début, les destins des ESA et du SAPAC sont liés. Nous évoluons ensemble :

- D'abord ESA, techniciens avec pour seule mission le dépannage des systèmes, nous devenons des IESSA, ingénieurs multi-compétents dans les domaines opérationnels, experts et cadres, tout en restant fidèles à nos valeurs (sécurité avant tout, défense de la fonction publique et d'une DGAC unie) ;
- En parallèle, l'UNSA-IESSA, syndicat autonome, s'investit au-delà de la sphère IESSA et des problématiques franco-françaises. Nous intégrons l'UNSA, l'ETF et l'IFATSEA dans le but de mieux comprendre le monde qui nous entoure et de préparer l'avenir des IESSA dans le respect de ces mêmes valeurs.

Nous nous sommes battus et avons obtenu ensemble:

- Le passage de la catégorie B à la catégorie A ;
- La création de la PEQ ;
- La reconnaissance de la DO/QS ;
- L'accès au HEA ;
- La défense de l'unicité de la DGAC dans la fonction publique d'Etat.

Aujourd'hui, deux défis nous attendent :

- L'avenir de la représentativité de l'UNSA-IESSA ;
- L'avenir de notre corps.

En effet, les élections professionnelles des 18,19 et 20 octobre vont être déterminantes pour l'UNSA-IESSA et les IESSA. La nouvelle loi sur la représentativité est sans appel. Soit l'UNSA-IESSA recueille suffisamment de voix pour être représentative, soit elle disparaît purement et simplement. Vos suffrages détermineront l'avenir du paysage syndical de notre profession.

Dans le même temps, deux projets menacent le corps des IESSA. Le premier, ICEAC, porté par le Secrétariat Général de la DGAC, nous dissout dans un corps d'ingénieurs généralistes, un amalgame banalisé d'IESSA, de TSEEAC, d'Attachés et d'IEEAC mais sans les ICNA qui conserveront leurs spécificités. Le second, CUDE, porté par un syndicat confédéré, coupe le corps en deux : les IESSA de l'encadrement d'un côté, et les IESSA spécialistes de l'autre, un bond en arrière de plus de 28 ans, un «retour aux sources», ironiseront certains.

L'UNSA-IESSA s'oppose à ces projets, car ils incarnent un recul collectif pour les IESSA. Notre proposition est claire : continuer à défendre, valoriser et faire évoluer le corps IESSA.

Votre choix n'a jamais été aussi déterminant, ni aussi crucial pour l'avenir. Votez pour vous, votez UNSA-IESSA les 18,19 et 20 octobre.

«Avis Syndical» est une publication de l'UNSA-IESSA.

Rédaction et mise en page : Bureau National de l'UNSA-IESSA.

Adresse : 9, rue de Champagne,
91205 ATHIS-MONS Cédex

Tél : 01 69 57 64 99
fax : 01 69 57 65 35

Email : bn@iessa.org
Retrouvez toute l'actualité du corps des IESSA sur : www.iessa.org.



LOIS

LOI n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique (1)

Le scrutin des 18, 19 et 20 octobre 2011 voit l'application effective de la loi sur la «rénovation du dialogue social» du 5 juillet 2010. Elle modifie en profondeur l'organisation du dialogue social et le paysage syndical de la DGAC.

Création des Comités Techniques (CT)

Les CTP (Comités Techniques Paritaires) sont remplacés par des Comités Techniques. En plus de la perte du caractère paritaire, c'est à dire de la composition à égalité de membres de l'administration et de représentants du personnel, désormais seuls les représentants du personnel seront amenés à voter. A la DGAC, 10 CT dits de proximité ont été créés (DSNA, ENAC, CEDRe, SEAC PF, SEAC NC, SEAC WF, STAC, SNIA, DSAC et administration centrale). La somme des voix aux élections des CT de proximité déterminera la composition du CT DGAC. Enfin, des CT de service (DO, DTI, SNA, CRNA, CESNAC, SIA, Bâle-Mulhouse, Clermont-Ferrand, Montpellier, Orly, Roissy-Le-Bourget, la Corse, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre et Saint-Pierre & Miquelon) remplaceront les CTP locaux.



Assemblée Nationale

L'UNSA-IESSA est actuellement présent dans toutes les instances nationales et supranationales pour y défendre les intérêts des IESEA. Avec l'UNSA, les portes des ministères nous sont accessibles. Avec vos votes, ce sont des IESEA qui défendent les intérêts des IESEA. Ne laissez pas partir cet atout inestimable. Votez UNSA au scrutin des 18,19 et 20 octobre.

Déroulement des élections

3 scrutins : CAP, CT de proximité et CT ministériel.

Pour la CAP rien ne change, c'est toujours une élection de corps, il y a donc une liste UNSA-IESSA pour ce scrutin.

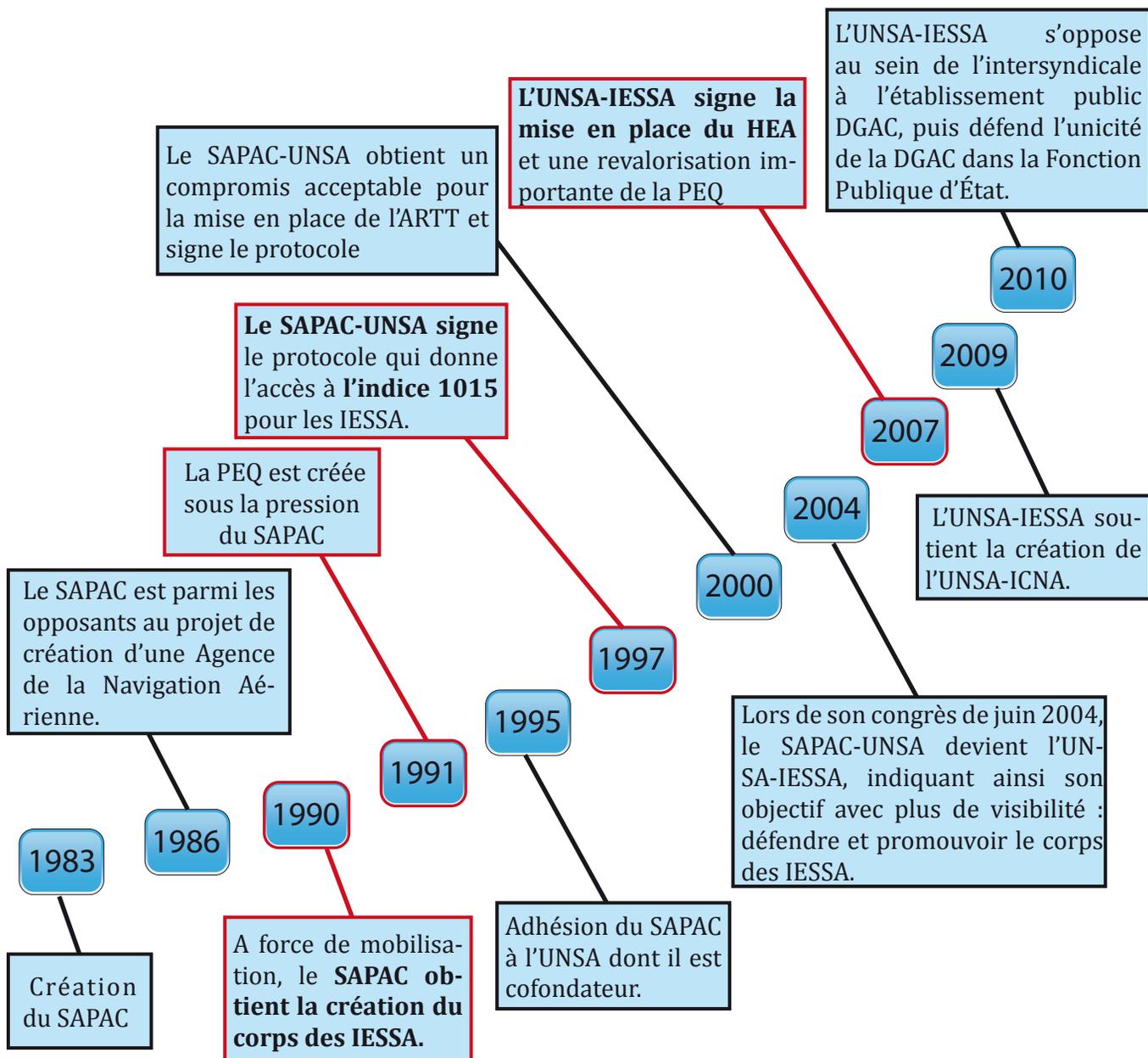
Pour les CT de proximité et le CT ministériel, vous pourrez voter pour la liste UNSA. Les CT de service (ex CTP locaux) seront composés au prorata des votes exprimés au scrutin des CT de proximité.

Accord majoritaire

La loi instaure l'accord majoritaire. A l'horizon 2014, un accord social ne sera valide que s'il est signé par une ou plusieurs OS ayant recueilli au moins 50% des voix lors des dernières élections professionnelles au niveau auquel l'accord est négocié. Les recrutements, par exemple sont définis par la DGAC, donc un accord sur le sujet pourra être signé par les OS représentant au moins 50% des votes exprimés au scrutin des CT de proximité. Les statuts, a contrario, sont établis au niveau du ministère. Une OS qui ne siège pas au CT ministériel ne pourra pas mener une négociation sur les statuts. L'UNSA siège au CTP ministériel.

HISTORIQUE

En 1983, des ESA (Electroniciens de la Sécurité Aérienne) du CRNA Nord fondent le Syndicat Autonome des Personnels de l'Aviation Civile, le SAPAC. Dès lors, l'histoire des ESA, puis celle des IESSA a été marquée par les actions de revendication du SAPAC, puis de l'UNSA-IESSA.



L'histoire du syndicat le montre : pour obtenir des avancées ou simplement repousser les attaques, les ESA, puis les IESSA ont toujours dû être revendicatifs et combatifs. Assurément, quand l'UNSA-IESSA (ou anciennement le SAPAC) signe un protocole, il apporte des avancées pour notre profession. Quand ce n'est pas le cas, l'UNSA-IESSA n'abandonne pas et le protocole suivant est souvent plus positif. Le protocole 2010 ne contenait rien pour les IESSA : faisons en sorte, qu'ensemble, le suivant soit plus favorable.



L'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes) a été créée en 1993. Grâce à un développement rapide, l'UNSA c'est aujourd'hui 320 000 adhérents, c'est la troisième organisation syndicale en France. En 1995, en adhérant à l'UNSA, l'UNSA-IESSA a donc choisi l'autonomie, c'est à dire une totale indépendance à l'égard des partis politiques, des pouvoirs économiques, des religions. Autonomie encore car l'UNSA respecte l'identité et la spécificité des organisations adhérentes, ainsi que leur indépendance dans leur champ d'activité. Ce mode de fonctionnement, différent de celui des autres organisations syndicales, n'est possible qu'en laissant une grande indépendance financière à chaque syndicat.



Luc BERILLE, secrétaire général de l'UNSA

Bien évidemment, c'est au sein de l'UNSA que l'UNSA-IESSA aborde les thèmes transversaux. On peut penser notamment à :

- La question de la dette de l'État français ;
- L'avenir et la défense de la Fonction Publique ;
- L'avenir des assurances maladie et vieillesse ;
- L'évolution des différents modes de transport en Europe ;
- Des sujets qui peuvent nous paraître de moindre importance mais qui concernent notre vie de tous les jours comme l'aménagement du territoire, l'environnement...

La présence de l'UNSA au sein de la CES (conférence européenne des syndicats), de l'ITF (syndicat international des transports) et de l'ETF (European Transport Workers' Federation) nous permet :

- D'influer sur les dossiers européens ;
- De pouvoir, par l'ITF, agir au niveau de l'OACI pour que soit modifiée l'annexe 1 (Exigences pour les métiers de l'aérien liés à la sécurité) afin d'y inclure notre métier.

Le travail est important et c'est la raison pour laquelle l'UNSA-IESSA favorise le développement de l'UNSA à la DGAC. En juin 2009 nous avons soutenu et aidé à la création de l'UNSA-ICNA.



L'UNSA-IESSA ET L'EUROPE

L'Europe a bouleversé et modifié encore aujourd'hui notre horizon professionnel et nos méthodes de travail. On peut ainsi citer les ESARR, qui ont entraîné les MISO, ou le Ciel Unique qui a engendré les FAB...

Comprendre les institutions européennes, y être présents et actifs est devenu vital afin de défendre les IESSA et notre métier.

L'UNSA-IESSA investit du temps et des ressources pour que les IESSA soient entendus, reconnus et considérés en Europe. Pour ce faire, nous participons aux travaux des instances européennes qui renseignent et peuvent influencer la Commission



Siège de la Commission Européenne - Bruxelles

Européenne. Le sujet est complexe et les instances nombreuses, prenons un peu de temps pour essayer de comprendre la problématique IESSA en Europe.

L'UNSA-IESSA est présente au niveau européen à travers deux organisations, l'**ETF** (European Transport workers Federation) et l'**IFATSEA** (International Federation of Air Traffic Safety Electronics Associations).



L'ETF (European Transport Workers' Federation) est la fédération syndicale paneuropéenne représentant l'ensemble des acteurs du secteur des transports (ferroviaire, aérien, maritime, routier, fluvial). L'ETF est le partenaire social reconnu par la Commission Européenne dans le domaine des transports. L'UNSA-IESSA y est affiliée via l'UNSA-Transport, membre fondateur.

La section Aviation Civile comporte 3 comités, Cabin crew (PNC), Ground Handling (Personnels Sol) et ATM (Navigation Aérienne).

Le comité ETF-ATM est dirigé par un «Steering Committee», comité directeur composé d'une douzaine de personnes. **L'UNSA-IESSA est fortement impliquée au sein du comité ETF-ATM. Elle est**

représentée par Frédéric LIORZOU (IESSA au CRNA Est, Secrétaire National de l'UNSA IESSA, membre de ce Steering Comitee depuis 2006) et Hicham TAZINE (IESSA à Roissy, membre du bureau national UNSA-IESSA).

L'ETF dispose de moyens humains et financiers importants. Elle entretient des contacts à haut niveau avec le Parlement Européen et la Commission Européenne.

Grâce à l'ETF, l'UNSA-IESSA accède et participe aux instances de dialogue social traitant du Ciel Unique, ainsi qu'aux instances directrices et à différents groupes de travail de l'EASA, de la JU Sesar et d'Eurocontrol.

Il s'agit donc d'un outil essentiel pour nous faire entendre, nous faire reconnaître et défendre nos intérêts.



L'UNSA-IESSA ET L'EUROPE



L'IFATSEA est la fédération internationale des ATSEP. Elle est reconnue comme organisation professionnelle par l'OACI et par la Commission Européenne, et a un partenariat avec l'ETF-ATM.

L'UNSA-IESSA s'est affiliée à l'IFATSEA en 2003, pour représenter la France.

Nous avons eu le privilège d'organiser les assemblées générales de l'IFATSEA en 2009 à Toulouse, et 2010 à Paris.

Lisiane PRIVAT, membre du Bureau National, trésorière nationale (IESSA au CRNA Sud-ouest), est vice-présidente de l'IFATSEA.

Une forte implication, des résultats

Pour exister sur la scène européenne, l'UNSA-IESSA s'est impliquée dès le début dans les organisations sociales et professionnelles internationales.

Ainsi, l'ETF nous permet un accès politique aux dossiers majeurs européens et aux groupes de travail dans lesquels nous pouvons développer une action pro-IESSA. L'IFATSEA nous met en contact avec nos collègues ATSEP d'autres pays, et renforce notre action professionnelle. Ce double engagement politique et professionnel nous a hissés au rang de partenaire crédible et reconnu.



Le Ciel Unique et les IESSA

Pour nous, les enjeux du Single European Sky sont le FABEC, la régulation économique, le dialogue social, SESAR et enfin les règlements EASA pour ATCO et ATSEP..

Il s'agit donc, en étant présents, reconnus et actifs, de faire valoir et de faire reconnaître la profession ATSEP, au sens IESSA dans toutes ses composantes.

Notre action

Nos actions s'inscrivent dans un travail de fond et d'influence, au sens noble du terme, c'est-à-dire du lobby pro-IESSA.

Les dix années d'investissement humain et financier de l'UNSA-IESSA ont clairement permis de faire avancer notre combat, que ce soit à l'intérieur des organisations auxquelles nous participons (ETF et IFATSEA), qu'auprès des interlocuteurs et acteurs européens (Commission, CANSO, EASA, SESAR JU et Eurocontrol).



Les élections d'octobre prochain seront une étape importante pour le corps des IESSA. En glissant notre bulletin dans l'urne, vous choisirez pour vous défendre au niveau européen un syndicat reconnu pour son travail et son professionnalisme.



UNSA-IESSA ET L'EUROPE



La Commission Européenne est l'instance exécutive de l'Union Européenne (aux côtés du Parlement et du Conseil des États), qui met en œuvre la politique communautaire.

C'est ainsi qu'elle a pris l'initiative de lancer le Ciel Unique en 1999. A l'origine libéraux et prônant la concurrence dans l'ATM, les paquets SES 1&2 ont bouleversé la Navigation Aérienne en introduisant la Régulation économique (objectifs de performance), la création des blocs d'espace fonctionnels (FAB) et d'un marché de l'ATM piloté par

EUROCONTROL est Sesar.



EUROCONTROL

l'organisation intergouvernementale pour la sécurité de la navigation aérienne, composée de 38 États membres et de l'Union Européenne.

L'agence est chargée de missions réglementaires (élaboration de règlements et de standards, support technique aux instances de régulation), opérationnelles (gestion du trafic et du réseau ATM via la CFMU, le MUAC, coordination civil-militaire, perception de redevances) et de benchmarking (via la Commission d'examen des performances, la PRC), et a enfin cofondé l'entreprise Sesar (SJU) avec la Commission européenne.

L'UNSA-IESSA, via l'ETF-ATM, participe à l'instance de consultation avec la direction d'Eurocontrol, et participe au groupe d'experts qui rédige les manuels de formation IESSA (Common Core Content ATSEP).

Engagement UNSA-IESSA : 1 représentant ETF



SESAR Joint Undertaking est une société commune créée par la Commission européenne, EUROCONTROL, les ANSP et les industriels. Financée par des fonds publics européens, alimentée en ressources humaines par les industriels et les ANSP, elle a pour mission de développer le nouveau système ATM modernisé. Ce nouveau système technique est un

des piliers du «Ciel Unique Européen».

Engagement UNSA-IESSA : 7 experts

CANSO : Civil Air Navigation Services Orga Medef de l'ATM, ou encore «syndicat des p c'est le porte-parole des ANSP (DSNA en DFS en Allemagne). Bien qu'hétérogène, c'est un lobby qui promeut une approche « business » de l'ATM.

Engagement UNSA-IESSA dans l'instance de dialogue social 1 représentant ETF



canso
civil air navigation services org

Engagement UNSA-IESSA : 1 représentant ETF

**ETF
IFATSEA**



EASA :

Le 2^{ème} paquet Ciel Unique a été l'Agence Européenne de Sécurité aux aéroports. L'EASA produit des licences de Contrôle, des exigences de et de nouvelles exigences de compétence

Engagement UNSA-IESSA : 2 représen

nisation.
patrons»,
France,

Le bureau national de l'UNSA fonction publique

Mission : Instance de dialogue avec le ministère de la fonction publique et le ministère des finances pour la partie dépense publique.

Avantage : Cette présence nous permet d'accéder au directeur général de la fonction publique pour défendre le statut et la spécificité du corps des IESSA. Elle nous donne également une vision des trois pans de la fonction publique (Etat, Territoriale et Hospitalière).

Engagement UNSA-IESSA : 1 représentant

Le comité national de l'UNSA

Mission : Parlement de l'UNSA constitué de 200 membres. Ce parlement élit et contrôle les actions du bureau national de l'UNSA. Entre deux Congrès, le Conseil National définit les grandes orientations de l'UNSA dans le cadre des mandats adoptés par le congrès. C'est également un lieu d'échange entre les syndicats de l'UNSA.

Avantage : Cette présence nous permet de contribuer à la politique de l'UNSA et d'appréhender la politique sociale et économique aussi bien à un niveau national qu'international.

Engagement UNSA-IESSA : 1 représentant

organisation

il:



Le bureau national de l'UNSA Transport

Mission : Instance de dialogue avec le ministère des transports.

Avantage : Nous donne accès à l'ETF et au cabinet du ministre des transports. Nous permet de suivre les évolutions des secteurs du transport (train, aérien, routier) et de dialoguer avec des syndicats de pilotes, steward, personnels sol, chambre de commerce gestionnaire le plus souvent des aéroports et aérodromes.

Engagement UNSA-IESSA : 2 représentants, un pour la France, un pour l'Europe

Le bureau national élargi UNSA

Mission : Organe de direction de l'UNSA. Le Bureau National est élargi au moins deux fois par an aux représentants des Unions Régionales et aux représentants des pôles. Nous y sommes au titre du transport.

Avantage : Accès au compte-rendu des bilatérales entres le secrétaire général de l'UNSA et les membres du gouvernement et le président de la république.

Engagement UNSA-IESSA : 1 représentant

tendu les prérogatives de
Aérienne (EASA) à l'ATM et
ormais les règlements régis-
à la révision de la
certification ANSP,
ce ATSEP.

ntants ETF



LE PROJET DE L'UNSA-IESSA

DÉFENDRE LA FONCTION PUBLIQUE

Nous avons su nous mobiliser en 2010 pour conserver la DSNA, promise à la dilution, dans le giron de la DGAC. La Fonction Publique garantit notre indépendance vis-à-vis des intérêts privés et partisans. La DSNA soutient financièrement l'ensemble de la DGAC-DSAC et Outre-mer (qui ne recouvre que 30% de ses coûts), mais aussi l'aviation générale et la continuité territoriale.

L'UNSA-IESSA continuera à se battre pour une DGAC dans la Fonction Publique, rendant un service de qualité, performante et indépendante.

DÉFENDRE LA PROFESSION

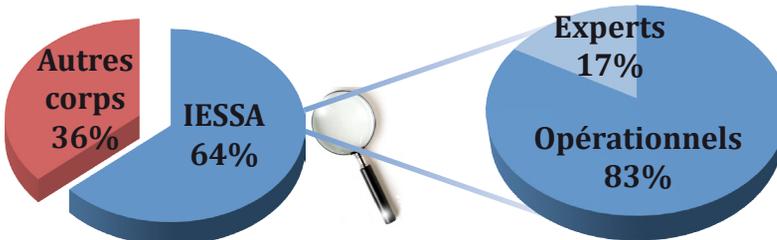
Face aux projets de régression sociale comme le CUDE ou l'ICEAC, comme face aux tentatives de l'administration de raboter les effectifs et les missions des IESSA, l'UNSA-IESSA ne baissera pas les bras. Nous continuerons le combat syndical contre ces idées toxiques, contraires à l'évolution naturelle et professionnelle des IESSA. **Nous porterons la demande légitime d'évolution et de progression de la profession, reconnaissant à leurs justes valeurs les domaines d'expertise et d'encadrement aux côtés de notre socle fondamental : l'opérationnel.**

En 1991, la filière technique ne comptait que 64% d'IESSA, alors qu'aujourd'hui elle est composée de 88 % d'IESSA. Dans le même temps, les IESSA sont passés de 1080 à 1500. Cette augmentation nous a permis d'accéder aux postes d'expertise et d'encadrement occupés précédemment par les IEEAC ou IAC.

En 20 ans, la DSNA a su faire évoluer ses moyens techniques, se mettre en conformité avec les exigences européennes, tandis que sa filière technique restait stable en effectif.

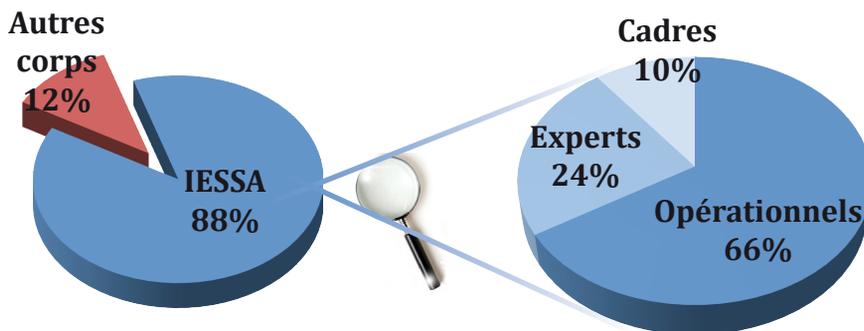
1991

Opérationnels	900
Experts	180
Cadres	0



2011

Opérationnels	960
Experts	340
Cadres	150



201?

Opérationnels	≈ 1000
Experts	≈ 450
Cadres	≈ 180

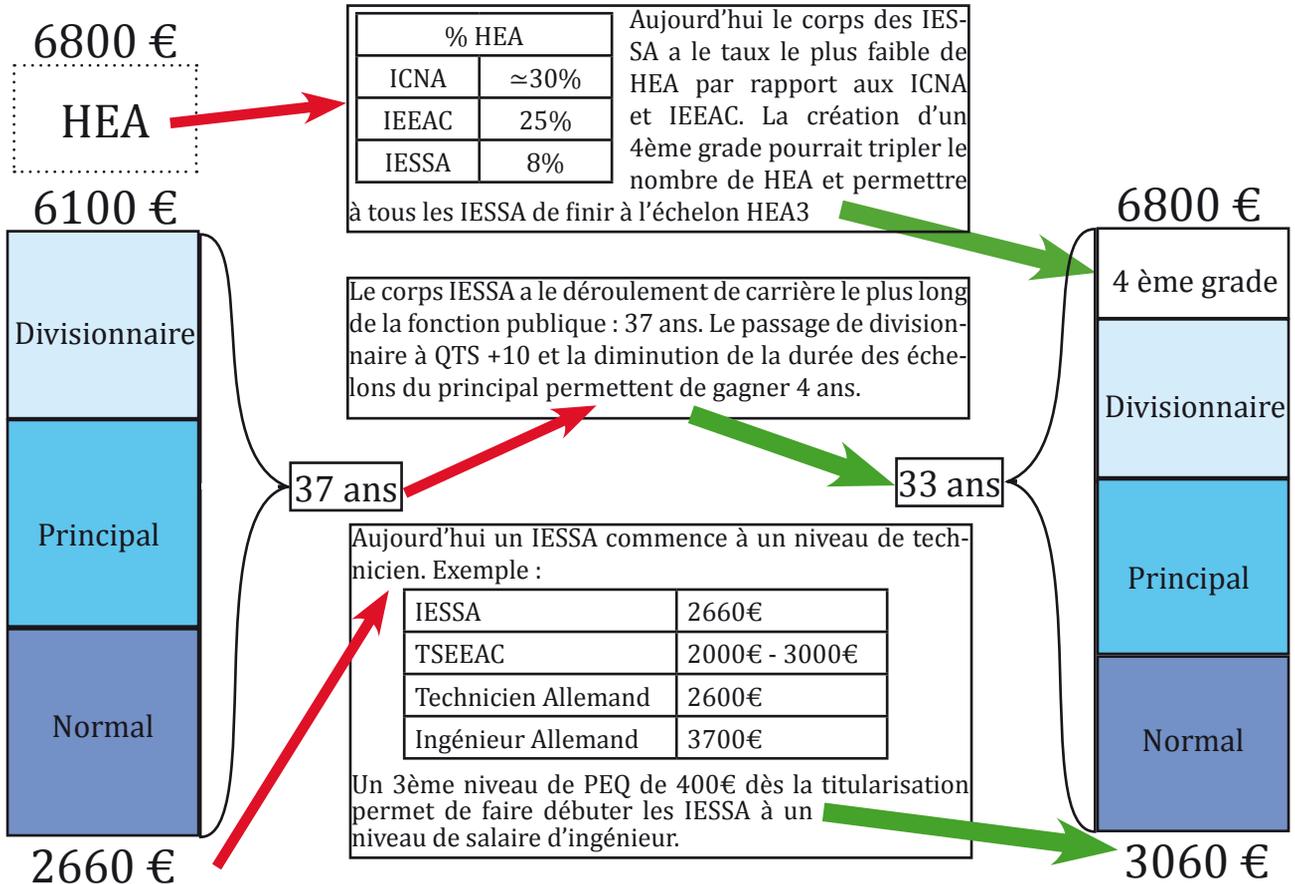
Pour l'UNSA-IESSA, l'avenir des IESSA et de la filière technique DSNA sont liés. Les IESSA sont un atout pour la DSNA et l'avenir de la filière technique. L'UNSA-IESSA défendra cette évolution naturelle.



LE PROJET DE L'UNSA-IESSA

DÉFENDRE LE STATUT

Le statut IESSA, le plus mal loti de la catégorie A, collectionne les déséquilibres en sa défaveur : l'accès au HEA est trop restreint ; les jeunes IESSA tiennent des fonctions d'ingénieur et sont rémunérés - donc considérés - comme des techniciens ; le déroulement de carrière est le plus long de la Fonction Publique. C'est pourquoi, l'UNSA-IESSA fait des propositions pour **revaloriser le début de carrière, raccourcir son déroulement et permettre à tout IESSA, quelle que soit son affectation d'atteindre le HEA3.**



LE RENOUVEAU NÉCESSAIRE DU COMBAT SYNDICAL

Nos demandes et nos aspirations sont légitimes, mais le contexte s'est durci, et l'engagement syndical a dû s'adapter. Auparavant, on négociait pour distribuer plus ou moins équitablement «la richesse» de protocole en protocole. Désormais, le combat est un préalable pour se faire respecter et entendre. L'engagement et la détermination de tous les IESSA, à tous les niveaux de représentation (local, national, européen) sont indispensables pour aller chercher et imposer les conditions nécessaires à la négociation.

L'UNSA-IESSA, syndicat réformiste et combatif, portera le projet de progrès social et professionnel pour les IESSA, sans renier nos valeurs : Fonction Publique, sécurité aérienne et corps opérationnel.



LES REPRÉSENTANTS EN CAP

La CAP tient une place à part dans le quotidien des IESSA. Les capistes sont des IESSA élus pour représenter les agents dans cette commission paritaire. Leur mission la plus visible est, deux fois l'an, de participer activement aux campagnes de mutations, et c'est un travail complexe. De plus, au sein de l'UNSA-IESSA, les capistes sont reconnus comme les spécialistes des ressources humaines au sens large. Ils sont donc impliqués dans différents dossiers dès lors qu'ils traitent de questions statutaires. Alors pourquoi voter pour un représentant UNSA-IESSA ? Voici des éléments de réponse.

Une équipe au service des IESSA

La continuité dans le travail des capistes

La liste UNSA-IESSA est constituée sur la base des représentants actuels, c'est-à-dire qu'une majorité des élus sortants se représentent. C'est un gage de stabilité dans le fonctionnement de la CAP, où l'acculturation aux mécanismes et aux critères de CAP est longue et fastidieuse. Il est important d'avoir de la continuité dans le fonctionnement de la CAP afin de garantir l'équité de traitement entre les différentes sessions de CAP. Le travail des capistes repose également sur un réseau de contacts, tant du côté administration centrale et des services locaux que du côté des agents : le maintien d'une partie de l'équipe sortante garantit la pérennité de ce réseau établi et renforcé au fil des années.

La proximité avec le bureau national UNSA-IESSA, pour une cohérence politique

La dernière équipe de capistes comprenait 4 membres du bureau national. L'équipe que nous proposons aujourd'hui en compte autant. Pourquoi ? Nous estimons que la gestion des mutations des agents est liée à une bonne maîtrise de l'en-

semble des dossiers. En effet, une bonne connaissance de la stratégie du BN et de la nature de ses discussions avec l'administration couplée à l'expertise « technique » des capistes sur les domaines statutaire et effectif favorise l'émergence d'une argumentation riche et pertinente, servant à la fois les aspects « ressources humaines » et politiques.

Pour être plus efficace dans ses analyses et ces choix, l'UNSA-IESSA intègre des membres de son BN dans sa liste de capistes.

L'indépendance vis-à-vis d'autres corps de la DGAC

La ligne directrice des représentants UNSA-IESSA en CAP est la défense des IESSA. Le travail des capistes UNSA-IESSA est de trouver, pour chaque poste, le meilleur candidat IESSA, et de le défendre jusqu'au bout de la procédure, c'est-à-dire jusqu'à la CPE dans le cas de postes à recouvrement avec d'autres corps. Ainsi, nous n'avons aucune concession à faire au titre d'équité entre corps, ou de tout autre enjeu politique ou stratégique auquel sont confrontés l'administration et les syndicats confédérés.

Nos axes de travail

Se rendre disponible, pour tout agent, dans ses démarches concernant les ressources humaines

Les règles de CAP ne sont pas l'objet d'un document officiel, mais nous tenons à afficher (cf notre site) les bases sur lesquelles travaillent les OS et l'administration. Lors de chaque campagne de mutation, nous sommes disponibles par téléphone et par mail

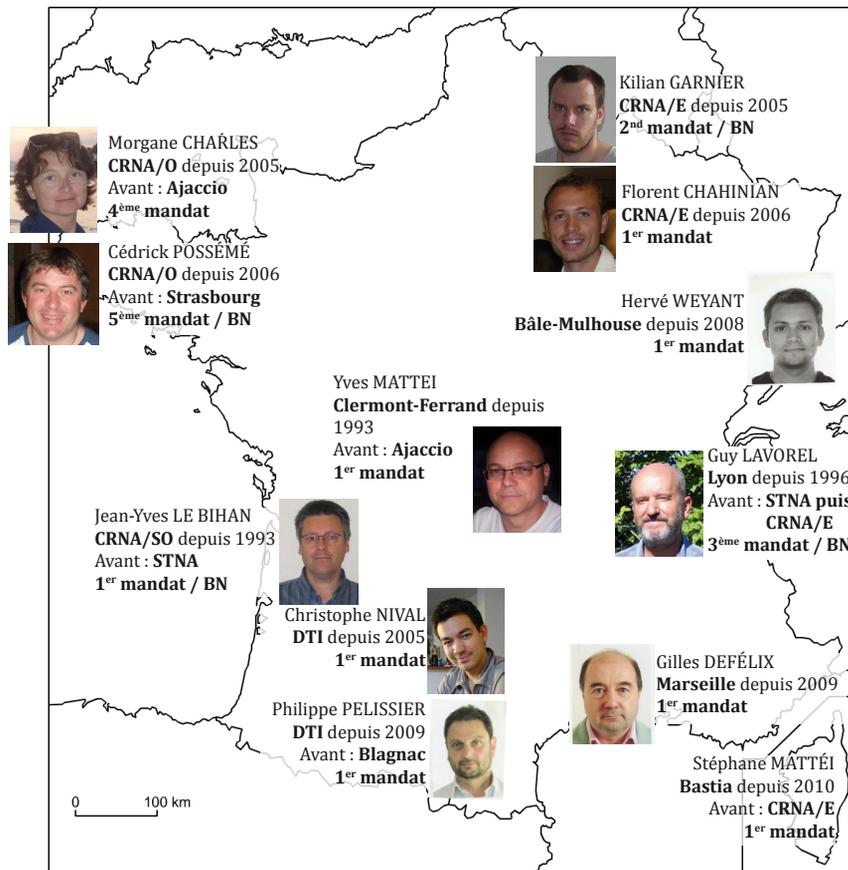
pour répondre à tous les candidats. Pour les cas plus délicats, nous sommes présents pour soutenir ou représenter les agents auprès de l'administration quand le dialogue devient difficile.

Rendre plus transparents les détachements sur les EF (CUTAC, CSTAC, etc.)

Grâce à nos démarches protocolaires, l'accès aux détachements sur emplois fonctionnels s'est accru



LES REPRÉSENTANTS EN CAP



LES CANDIDATS

Divisionnaire :

Guy LAVOREL
Jean-Yves LE BIHAN
Yves MATTEI
Philippe PÉLISSIER

Grade Principal :

Morgane CHARLES
Cédrick POSSÉMÉ
Christophe NIVAL
Stéphane MATTÉI

Grade Normal :

Kilian GARNIER
Florent CHAHINIAN
Gilles DEFÉLIX
Hervé WEYANT

pour les IESSA, notamment pour l'accès au HEA. Tant que l'administration refusera le 4^{ème} grade pour les IESSA, la gestion des Emplois Fonctionnels sera délicate. La solution du détachement est une étape, elle doit être gérée intelligemment et en toute transparence. C'est du moins ce à quoi œuvrent tous les jours les capistes auprès de l'administration, bien tentée de gérer cette complexité

à sa seule discrétion. Aujourd'hui les mécanismes d'attribution de ces EF et leurs articulations sont bien maîtrisés par les capistes. Nous sommes donc plus à même de défendre les revendications des IESSA qui peuvent en profiter.

Pour l'UNSA-IESSA, le fait d'être associé à la gestion des EF veille à la transparence et l'équité vis-à-vis de tous les agents.

Chaque CAP est une succession de cas individuels qu'il faut traiter de manière particulière, car derrière chaque nom sur une liste, il y a une personne, une famille. La difficulté réside dans l'équilibre, c'est-à-dire trouver les solutions équitables, justes et explicables qui permettent à chacun de se retrouver et de comprendre les décisions qui sont prises en CAP. L'exemple de la gestion des effectifs et sorties ENAC montre à quel point il est difficile de trouver l'équilibre entre les demandes parfois pressantes des élèves, les besoins en effectif des services et l'attente de nos collègues qui comptent sur ces ressources nouvelles pour soulager la charge individuelle de travail.

Équité, équilibre et indépendance sont les valeurs auxquelles nous croyons, celles que nous défendons.



L'UNSA ET SES COMPOSANTES AVIATION CIVILE ?

Chaque syndicat appartenant à l'UNSA garde une **autonomie d'action, de pensée et de ton**.

Tous les syndicats composant l'UNSA doivent en partager les **valeurs communes** définies dans sa charte (attachement à la laïcité de la République, à la démocratie, aux libertés, à la justice sociale, à la solidarité, à la **défense du Service public**, au droit à l'emploi, à la fraternité et la tolérance, dans la fidélité au principe de l'**indépendance syndicale**).

Il est cependant possible de constater des interprétations et opinions différentes dans les tracts des OS. Ces divergences reflètent le **débat démocratique lié à la liberté d'expression**. Le débat existe dans toutes les organisations syndicales (ou du moins le devrait) : avec l'UNSA, il est simplement plus visible. À l'UNSA, chaque syndicat doit défendre les intérêts des professions qu'il représente, mais dans le **respect des autres corps et des valeurs communes**.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE CORPORATISME ET PROFESSIONNALISME ?

Bien que ces deux types de syndicalisme défendent une profession, ils sont fondamentalement différents dans leur manière d'agir. **Le corporatisme est un syndicalisme de repli sur soi**. Le syndicalisme **professionnel** est un **syndicalisme spécialisé** dans un **métier** mais qui souhaite partager des **valeurs communes** avec d'autres.

En adhérant à l'UNSA, en partageant ses valeurs tout en gardant son autonomie, le SAPAC est devenu un syndicat professionnel et non corporatiste. Comme son nom le souligne, **l'UNSA-IESSA** est un syndicat qui défend les **IESSA** et revendique son appartenance à l'**UNSA**.



POURQUOI LE CUDE ET L'ICEAC SONT-ILS PARTICULIÈREMENT DANGEREUX POUR LES IESSA ?

(*CUDE : Corps Unique D'Encadrement, ICEAC : Ingénieurs, Cadre et Experts de l'Aviation Civile*)

Ces deux projets ont pour point commun **la séparation du corps en deux et un retour « déguisé » à la catégorie B pour la majorité**. Les **IESSA** redeviendraient des **ESA** encadrés par des ICEAC (ex IEEAC) : un retour en arrière inadmissible. Il deviendrait alors pratiquement **impossible de généraliser le HEA** à un corps d'IESSA n'accédant plus directement aux postes d'encadrement et d'expertise.

D'autre part, la création de ce **corps unique d'encadrement irait à contre-sens de l'histoire**. Le corps des ESA a évolué pour devenir un corps d'ingénieurs ayant par définition vocation à occuper des postes d'encadrement. Au fil du temps, il a occupé de plus en plus de fonctions d'encadrement jusqu'à pourvoir environ 85% des postes de la filière technique. Il est devenu la **colonne vertébrale de cette filière technique** : porter atteinte à l'intégrité du corps des IESSA, c'est **risquer d'affaiblir toute la filière technique de la DSNA**.

Les syndicats confédérés devront faire un choix : répondre aux demandes des IEEAC en favorisant l'ICEAC, sacrifiant ainsi les IESSA ou s'opposer à ce nouveau corps. Nous nous sommes prononcée clairement et sans ambiguïté.

L'UNSA-IESSA est résolument contre le principe d'un corps unique d'encadrement.

L'UNSA-IESSA : SYNDICAT DE TOUS LES IESSA ?

Les décisions importantes sont prises lors de congrès et de commissions exécutives (CE) où siègent des **IESSA de presque tous les services de la filière technique**. Quant au BN (Bureau National), **constitué uniquement d'IESSA**, il est chargé de leur mise en œuvre. Lors des dernières élections professionnelles, l'UNSA-IESSA a réalisé d'excellents résultats dans tous les types de services (SNA, Services centraux, OM, CRNA,...) et obtient même 66% des voix dans les services isolés.

L'UNSA-IESSA est donc un **syndicat géré par des IESSA, à l'écoute de tous les IESSA**.

CES ÉLECTIONS SONT-ELLES DÉTERMINANTES POUR L'AVENIR DE L'UNSA-IESSA ET DES IESSA ?

Avec la modification des **règles de la représentativité**, seul un syndicat ayant obtenu au moins un siège en CT pourra participer aux négociations, quelque soit le niveau (DSNA, DGAC, Ministère). **Un accord social ne sera valide que s'il est signé par une ou plusieurs OS ayant recueilli au moins 50%** du nombre de voix lors des dernières élections professionnelles au niveau auquel l'accord est négocié.

Pour garantir une démocratie sociale à tous les niveaux, les votes pour l'UNSA-IESSA et l'UNSA seront déterminants.

FACE AUX ENJEUX EUROPÉENS, QUE PEUT FAIRE L'UNSA-IESSA SEULE ?

L'UNSA-IESSA est **particulièrement active** dans toutes les instances européennes, afin de faire reconnaître le métier d'IESSA. Elle y participe en qualité de membre de l'UNSA, l'ETF ou IFATSEA.

En occupant la vice présidence de l'IFATSEA, l'**UNSA-IESSA a su démontrer son dynamisme sur les affaires internationales.**

D'autre part, l'**UNSA-IESSA n'est pas seule.** En particulier, la création de l'UNSA-ICNA va renforcer l'**importance de l'UNSA dans les instances françaises et internationales.**



POURQUOI L'UNSA-IESSA A QUITTÉ MOSAIC ?

Toujours à la **recherche des meilleures solutions pour l'avenir des IESSA**, l'UNSA-IESSA ne veut ignorer aucune piste. En même temps que le projet COOP MODEL, nous avons participé à celui de MOSAIC car il portait en lui, une idée qui aurait pu sembler très séduisante : la création d'un **grand service public européen de la navigation européenne** avec, à la clé pour les agents, un **statut de fonctionnaire européen**. Nous l'avons quitté quand il est apparu que ce concept entraînerait la **disparition de la DSNA**. De même, le statut de fonctionnaire européen se résumait plutôt à un détachement sans possibilité de retour arrière. L'UNSA-IESSA s'efforce autant que possible d'**étudier les différentes options** (dans le respect de ses valeurs) avant de prendre les décisions au lieu de s'opposer à tout de manière dogmatique.

UNSA-IESSA RÉFORMISTE OU COMBATIF ?

Il existe des syndicats qui sont plus dans le **refus systématique et l'immobilisme**. A l'extrême, d'autres **redoutent le conflit et sont prêts à toutes les concessions** pour l'éviter.

L'**UNSA-IESSA** a choisi d'être un syndicat **réformiste donc force de proposition**, mais qui n'hésite pas à **entrer en conflit si nécessaire**. En 2010, nous avons été capables de mettre nos différences de côté pour rentrer dans l'inter-syndicale et défendre la fonction publique. Notre positionnement a permis au **corps des IESSA d'être à la pointe de la mobilisation contre un FABEC fusionnel** et de le faire reculer. À condition d'avoir la confiance des IESSA lors des prochaines élections, nous serons, à nouveau, **force de proposition pour notre profession.**



00111 00011111 0011
01001000100001000001110111000100100000100000001000010001
110011111011111 00001110011010101110 1110001111000111
10101 1 100001 111111000 1111 0 0 11 00000 11100 10 1

Défendre la profession

Défendre le statut

Défendre la fonction publique



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
18 AU 20 OCTOBRE 2011**